



En convention avec le théâtre Liberté de Toulon, la SRIAS PACA (section régionale interministérielle de l'action sociale)

Propose aux agents de l'Etat, actifs et retraités, tous ministères confondus

Un spectacle au Théâtre « Liberté » de TOULON

9 place de la Liberté

Action culturelle pilotée par Patricia Turnus (Défense) et Mikaela Geffray (Justice) **ouverte à tous les agents de la fonction publique**

PARTICIPATION : 10.00 € par personne

Pour information : La SRIAS prend en charge la différence avec le coût réel de la place de spectacle

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2016 À 16H

SPECTACLE DE MAGIE

MAGIC JULIUS SHOW



DE LA MAGIE, DE L'AMOUR, DE L'HUMOUR, DU PRESTIGE, DES ACCIDENTS DE PARCOURS, DES TOURS SUR UN PIED, QUATRE MAINS OU DEUX AILES, DES OBJETS POSSÉDÉS... DANS LE THÉÂTRE MAGIQUE DE MAGIC JULIUS, L'ILLUSION EST À SON COMBLE.

ÉLEVÉ AUX FILMS MUETS, ANCIEN DU THÉÂTRE DU SOLEIL D'ARIANE MNOUCHKINE ET DU GRAND MAGIC CIRCUS DE JÉRÔME SAVARY, JULIEN MAUREL S'EST INCARNÉ DANS JULIUS, UN MAGICIEN QUI DÉTOURNE LES CODES DE LA MAGIE

MODALITES D'INSCRIPTION :

1/ Prendre contact dans un premier temps par téléphone ou par mail pour connaître les disponibilités avec:

- Patricia Turnus, Conseillère technique médico-social

Secrétariat général pour l'administration (SGA) DRH-MD/Pôle Ministériel d'Action Sociale de Toulon

Zone Sud de Lyon Tel. : 04 22 43 64 36 – PNA : 83173 36 436 Fax : 04 22 42 13 77 mail: patricia.turnus@intradef.gouv.fr

pour les personnels justice uniquement

- Mikaëla Geffray, Assistante de service social du personnel

Tel- Fax : 04 94 20 78 44 ou 06 33 31 52 45 mail : mikaela.geffray@justice.gouv.fr

2/ Pour confirmer l'inscription

- joindre au bulletin d'inscription le règlement en chèque (10 €/personne) à l'ordre du Théâtre « Liberté »

- un justificatif d'appartenance au service où vous travaillez est demandé. (Il peut s'agir d'un courriel avec votre adresse professionnelle).

Les inscriptions seront prises à compter du 21 novembre 2016 dans la limite des places disponibles

Le nombre de participants pour chaque spectacle est limité à 40 personnes

Priorité sera donnée aux personnes n'ayant jamais bénéficié d'une action culturelle SRIAS. Une liste d'attente sera constituée